

## Le mot du Maire :

Comme vous, au rythme de la COVID et des réglementations sanitaires, l'équipe municipale poursuit son travail, le mois de mars étant dédié principalement à la construction du budget et aux demandes de subventions pour les actions futures.

**Si le centre bourg a retrouvé une identité autour de la place du 19 mars 1962** par la création d'un lieu convivial et de souvenirs, l'absence de jeux pour les enfants et adolescents, et d'espaces pour les familles nous a conduit à **prioriser un projet d'aménagement autour du complexe sportif**. Une étude globale a été nécessaire pour penser l'organisation, l'utilisation et le futur de cet espace. Parmi les propositions faites par notre maître d'œuvre, nous avons choisi de travailler sur la création d'aires de jeux pour les 2-10 ans, un city stade et une piste pour vélos, trottinettes ou rollers (pump track) pour les plus grands. Et pour des lieux multigénérationnels, seront créés des espaces de repos et de promenade.



Le conseil municipal, approuvant à l'unanimité la tenue d'une séance extraordinaire compte tenu des délais impartis, m'a donné le pouvoir de demander des subventions pour la réalisation de ce projet nommé tranche 1. Le montant des subventions sera connu courant avril, alors nous acterons ou pas le début des travaux. La tranche 2 devra être travaillée avec les écoles et les associations, car c'est bien un projet sportif et éducatif que nous envisageons ! Présenté lors de la réunion de cohérence territoriale, ce projet a retenu toute l'attention de nos financeurs et nous espérons obtenir les 80% de subvention requis !

L'équipe municipale travaille aussi sur les dossiers : **des travaux de voirie**, des **études pour l'aménagement extérieur et intérieur de Charrière** avec les contraintes de ce lieu classé, la construction du **projet St Bonnet**, la **mise aux normes des bâtiments des services techniques**, la création d'une **rampe d'accès au perron de la mairie**, l'étude de faisabilité de la **mise en place d'un monte personne dans l'escalier de l'Hôtel de ville**, la **création de stationnements pour personnes à mobilité réduite**, des idées pour **animer notre village**, la proposition de **jardins collectifs**, une journée **« nettoignons la nature »**, ... En lien avec la communauté de commune et différents acteurs nous travaillons également à la revitalisation de la zone artisanale. **Des friches industrielles devraient disparaître, des lots seront créés**. De l'espace constructible pourrait aussi être gagné au centre du village en concentrant l'activité « industrielle » dans la zone dédiée, des démarches sont en cours.

2021 c'est aussi vous rencontrer, vous, les Agriculteurs, les présidents d'associations, les professionnels, et bientôt nous l'espérons vous toutes et tous autour du verre de l'amitié. **Prenez bien soin de vous et de votre entourage.**

## Aménagement du Complexe Sportif :

**Un nouveau lieu de vie et de convivialité sécurisé pour notre commune !**

Le constat est clair : aucune table de pique-nique et un seul toboggan sur notre commune ! Nous bénéficions de belles infrastructures sportives (piscine, gymnase, tennis...) mais quid des activités sportives gratuites et libres ?

Le projet étudié en 3 tranches vise à réimaginer la zone du complexe sportif pour en faire un véritable lieu de vie pour les différentes catégories de la population (des + jeunes aux + anciens) et pour les différents acteurs de la commune (associations, écoles...).

### ➤ **Projet Tranche 1 :**

- Aménagement (route, chemin, parking, table...)
- Création :
  1. Aire de jeu 2-10 ans
  2. City Park
  3. Pump track

Le projet global (avec les 2 autres tranches) vous sera prochainement présenté via nos supports de communication et dans la Mairie.



## Place du 19 mars 1962 :



10 bonnes raisons de se garer en marche-arrière !



### ➤ **Sens de circulation et parking :**

Suite au réaménagement de la Place du 19 mars 1962, le sens de circulation a été inversé et les parkings ont été conçus pour se garer en marche-arrière (nouvelle réglementation) !

Source Sécurité Routière : 30 % d'accidents en moins lorsque les automobilistes se garent en marche arrière !

### ➤ **Rénovation des sanitaires et aménagement de l'espace commémoratif :**

Les travaux de rénovation des sanitaires et d'aménagement de l'espace commémoratif ont débuté ! Fin des travaux prévu fin avril avec notamment le déplacement du Monument aux Morts.

1. Je me gare en marche-arrière toujours prêt à démarrer, comme les pompiers !
2. En sortant en marche-arrière, je n'ai pas beaucoup de visibilité et je n'ai pas la priorité !
3. Dans tous les cas, il faudra que je fasse une marche-arrière, autant le faire tout de suite !
4. Se garer sur un parking, c'est comme pour les créneaux en marche-arrière c'est plus facile !
5. Fini les marche-arrières hasardeuses avec de la buée sur les vitres et les rétroviseurs !
6. Lorsque j'arrive, mon attention est à la conduite, lorsque je démarre très souvent, je pense à autre chose !
7. En sortant en marche-avant de mon stationnement, je diminue considérablement mon risque d'accrochage et je vois facilement la signalisation qui m'indique la sortie !
8. Lorsque je fais ma manœuvre en arrivant, je suis sur la chaussée donc visible, ce qui n'est pas le cas si je sors en marche-arrière de mon stationnement !
9. Les entreprises qui ont un plan de prévention du risque routier rendent le stationnement en marche-arrière obligatoire, ce n'est pas un hasard !
10. Dès que vous aurez pris cette très bonne habitude, vous ne comprendrez pas pourquoi certaines personnes se garent en marche-avant !

## La vie municipale :

### ➤ Conseil Municipal le 08/02/2021 :

- Subvention communale
- STEP Treigneux – Validation de la mise à disposition personnel communal à Porte de Drômardeche 2021-2022
- Convention transfert compétence réseau assainissement – Signature de l'avenant n°1
- Création d'un forfait dépannage Fuite d'eau par le service technique communal
- Modification du Compte Epargne Temps / Aménagement du poste secrétariat
- Nouveaux tarifs des salles municipales pour les habitants et les associations
- Levée d'option d'achat pour le Crédit-Bail BRUNEL et VEOLIA dans la ZA / Raccordement BT Serge NIVON
- Signature convention chats à stériliser / Signature convention SDIS 26 / Commune
- Demande de subvention complexe sportif => reportée en Conseil Municipal extraordinaire le 12/02/2021

### ➤ Conseil Municipal extraordinaire le 12/02/2021 :

- Présentation du projet d'aménagement du complexe sportif et autorisation donnée au Maire pour lancer les demandes de subventions pour l'aménagement du complexe sportif

### ➤ Rencontre avec Marie-Hélène THORAVAL, conseillère régionale, le 12/02/2021 :

Le jeudi 11/02, le Maire et les adjoints ont rencontré Marie-Hélène THORAVAL, conseillère régionale de notre secteur, accompagnée de Lionel GUILLERMET, référent territorial de la région (service contrat ambition région). Au programme de cette rencontre : échange sur les projets de la municipalité, accompagnement de la région, subventions régionales...

### ➤ Rencontre élus / SIRCTOM le 18/02/2021 :

Le jeudi 18/02, Laurence PEREZ, présidente, et François CHARRIN, vice-président et chargé de communication, sont venus présenter le SIRCTOM aux élus de la commune. Une présentation détaillée a été effectuée : organigramme, budget, actions, projets...

### ➤ Rencontre avec le monde agricole le 19/02/2021 et avec le monde associatif le 21/02/2021 :

La municipalité a rencontré les acteurs du monde agricole le 19/02 et les acteurs du monde associatif le 21/02 à la salle des fêtes. Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter le conseil municipal et son organisation, les grands projets du mandat et de réaliser un tour de table.

- Du côté du monde agricole, les échanges ont permis d'identifier les difficultés collectives et d'échanger sur le monde agricole de demain. En conclusion des premières actions ont été planifiées : un **travail à faire sur le volet communication**, un **répertoire des fossés bouchés** doit être réalisé et les actions correctives menées, une **surveillance régulière des Noyers ou cultures maraichères à cause des vols** doit être faite par la Gendarmerie et un **état des lieux des chemins communaux** doit être fait avant et après les chantiers de forestage.
- Du côté du monde associatif, chaque association a évoqué ses projets. Un calendrier des manifestations que la municipalité souhaiterait initier en lien avec les associations a été présenté : Fête de la musique, Nettoyons la nature, Marchés de l'été, Forum des associations, Noël... Raphaël BRUN, Maire, a également présenté le nouveau fonctionnement pour les demandes de subventions et annoncé la gratuité des salles communales pour les associations castelneuvoises. Les associations devront simplement s'acquitter du coût du kit de nettoyage (20€ pour la salle des fêtes). En conclusion des premières actions ont été planifiées : **mettre les moyens de communication de la municipalité encore plus à disposition** et apporter une **aide sur le volet administratif et sur le recrutement de nouveaux bénévoles** en identifiant les axes d'amélioration.

De nouvelles rencontres de ce type seront reconduites annuellement pour faire un point sur les avancées et/ou les problèmes persistants ou nouveaux.



## Tribune de Louis SAADI :

Un projet à 1 600 000€ pour les aménagements sportifs : je me suis abstenu lors du vote de la 1<sup>ère</sup> tranche. Car le conseil municipal réuni en urgence a reçu ce projet le jeudi à 21h pour être voté le lendemain sans aucun délai de réflexion. Car c'est un projet démesuré (dont un terrain de foot synthétique à 500 000 €) couvert en partie par des subventions publiques dont on ignore encore le montant. Car je suis contre cette course au suréquipement pour un village qui n'est pas sous-doté en installation sportive (tennis, gymnase, 2 terrains de foot, piscine) : il faut en créer de nouveaux pour les plus jeunes, c'est évident mais aussi rénover l'existant. J'aurai apprécié autant de précipitation pour rendre accessible la mairie, revitaliser le centre du village ou rénover Charrière et St Bonnet qui attendront... en fonction du budget restant. Ce projet coûteux s'adresse au 18% de jeunes de notre village, c'est bien pour eux en espérant que les 82% du reste de la population ne seront pas oubliés et aussi bien dotés lors des prochains investissements de la commune.

## Agenda et Informations diverses :

- **Samedi 20/03/2021** : Journée Portes Ouvertes au lycée des Mandailles
- **Horaires bibliothèque** : Mercredi et samedi matin de 09h30 à 11h30
- **Réouverture de la Mairie au public (sans RDV) / Allègement du plan Vigipirate** :
  - Lundi – Mardi – Mercredi – Samedi : 08h00 – 12h00
  - Vendredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00
  - Jeudi : Fermeture

### CENTRE DE VACCINATION SAINT-VALLIER

- Vous avez + de 75 ans.
- Vous êtes professionnels de santé de + de 50 ans ou avec des facteurs de risque.
- Vous souffrez d'une pathologie à haut risque (certificat médical).

**Vaccination uniquement sur rendez-vous**  
[sur www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

ou par téléphone au 04 75 68 37 87  
Standard ouvert du lundi au samedi de 9h à 13h

Pensez à prendre votre carte vitale et votre carte d'identité



### Mairie de Châteauneuf-de-Galaure

7 Place de la Mairie  
26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE  
04 75 68 62 20  
[mairie@chateauneufdegalaure.fr](mailto:mairie@chateauneufdegalaure.fr)  
[www.chateauneufdegalaure.fr](http://www.chateauneufdegalaure.fr)

